

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

Décision modificative au
budget principal n° 05/2021

Date de convocation
12 novembre 2021

Date d'affichage
26 novembre 2021

Le vingt novembre deux mil vingt un à neuf heures et trente minutes
En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : ATES David, DONJON Jacky, GACHET Jacky, VERNEY Pierre, ESCOFFIER ATES Emmanuelle, GUILLAUME Olivier, ALVES DIAS Morgane, DEBAUGE Jean-Marc, GAZZA Mathilde, DUTHEIL Christophe, PIBOULEU Carine, MONTEL Thierry, CORTES ROUX-LATOURE Véronique, BORDIER Céline, YSARD JACOB Florence, FUENTES Lionel, GLAREY Gilles, FOUCHER Guillaume, SCHOERLIN Christophe, LEPRUN Véronique, GONTARD Annie, FIELBARD Virgile, GARCIA Fabien, LAINÉ Delphine

Procurations : REBATEL Nathalie à JACOB YSARD Florence, COMMUNAL Sarah à GAZZA Mathilde, BENGRIBA Jean-Claude à FIELBARD Virgile, BONNOT Laurent à LAINÉ Delphine

Absente excusée : VANACKERE Elodie

Monsieur Jean-Marc DEBAUGE a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de présents :	24
Nombre de votants :	28
Exprimés :	28

Monsieur le Maire délégué expose,

Afin de pouvoir procéder aux écritures d'amortissement de 2021, aux rattrapages d'amortissement de subventions de 2021 et à des rattrapages d'amortissements antérieurs de 2011 à 2017 des communes de La Rochette et d'Étable, Madame la Trésorière demande à la commune de Valgelon-La Rochette d'effectuer les régularisations comptables afférentes, les lignes de dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles prévues au Budget primitif de 2021 étant insuffisantes.

Par ailleurs, il convient d'augmenter les crédits relatifs aux charges de personnel.

Enfin, il convient d'augmenter les crédits relatifs autres charges exceptionnelles sur les opérations de gestion pour l'indemnisation des riverains suite aux jugements indemnitaires rendus par le Tribunal judiciaire de Chambéry en date du 12 octobre 2021 pour l'emprise de parcelle dans le cadre de l'opération d'alignement de voirie des Chaudannes.

Mairie
1 Place Albert Roy - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 70 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com

www.valgelon-la-rochette.com

Les modifications sont détaillées dans le tableau ci-après :

			Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT						
Ch.	Art.	Objet				
12	64111	Rémunération principale		70 000,00 €		
23		Virement à la section d'investissement	25 500,00 €			
42	6811	Dotations aux amort. Des immos incorporelles et corporelles		62 000,00 €		
	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte				36 500,00 €
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 000,00 €		
74	748313	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle				75 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT			25 500,00 €	137 000,00 €		111 500,00 €
INVESTISSEMENT						
21		Virement de la section de fonctionnement			25 500,00 €	
40	13911	Etat et établissements nationaux		36 500,00 €		
	281538	Autres réseaux				62 000,00 €
Total INVESTISSEMENT				36 500,00 €	25 500,00 €	62 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL				148 000 €		148 000 €



Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Pour ce faire, il convient de prendre une décision modificative au budget principal.

Vu l'instruction comptable M14,
Vu le budget primitif 2021 adopté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE la décision modificative n° 05/2021 au budget principal telle que présentée

CONTRES(S)	ABSTENTION(S)	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR(S)
0	0	0	28

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATES

